



CHARTRE ÉTHIQUE AtmoSud

AtmoSud surveille la qualité de l'air de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur

C'est une structure associative (loi 1901) agréée par le ministère en charge de l'environnement. Elle est membre de la Fédération Atmo France, qui regroupe une trentaine d'Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air (AASQA).

L'objet d'AtmoSud est défini dans la loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie du 30 décembre 1996 article 1 :

« L'État et ses établissements publics, les collectivités territoriales et leurs établissements publics ainsi que les personnes privées concourent, chacun dans le domaine de sa compétence et dans les limites de sa responsabilité, à une politique dont l'objectif est la mise en œuvre du droit reconnu à chacun à respirer un air qui ne nuise pas à sa santé.

Cette action d'intérêt général consiste à prévenir, à surveiller, à réduire ou à supprimer les pollutions atmosphériques, à préserver la qualité de l'air et, à ces fins, à économiser et à utiliser rationnellement l'énergie. »

La population de la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur peut s'assurer, dans cette chartre, des engagements d'AtmoSud pour remplir ses missions d'intérêt public.

1. Indépendance

Une pluralité des membres et démocratie associative

AtmoSud veille à l'équilibre des 4 collèges adhérents :

- Les collectivités territoriales,
- Les services de l'État et établissements publics,
- Les industriels et autres activités économiques,
- Les associations et des personnalités qualifiées

La finalité et les orientations sont instruites et proposées par le bureau de l'association au Conseil d'Administration. Elles sont soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale, qui est souveraine.

2. Engagement dans ses missions

Une intégrité et objectivité des collaborateurs.

Adhérent aux valeurs d'AtmoSud, l'équipe de collaborateurs réalise les travaux qui sont dictés par des considérations scientifiques et techniques, avec le souci permanent de l'impartialité, l'objectivité et de la neutralité.

Les missions :

- Surveiller et prévoir la qualité de l'air pour permettre aux autorités et à chacun d'agir, (information, alerte, réduction des émissions),
- Informer et sensibiliser la population et les décideurs,
- Accompagner les plans d'action et contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air dans une approche intégrée air/climat/énergie.

[Arrêté du 16 avril 2021 relatif au dispositif national de surveillance de la qualité de l'air ambiant](#)

3. Défense de l'intérêt général

Une population placée au cœur des activités.

AtmoSud, acteur public, développe ses missions de surveillance, d'information et d'expertise dans l'intérêt général. La connaissance, les données, les études élaborées par AtmoSud sont systématiquement rendues publiques. Sa mission de sensibilisation du grand public et des acteurs le conduit à relayer les messages sanitaires et comportementaux élaborés par les services publics (Ministères, services déconcentrés de l'État, Agence Régionale de Santé...).

Afin de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air, AtmoSud apporte à chacun une appréciation globale des enjeux d'aujourd'hui et de demain : diagnostic, aide à la décision, évaluation, indicateurs de suivi...

4. Attachement à la qualité de ses prestations

Une garantie de moyens et de compétences.

AtmoSud s'appuie sur la formation et l'expérience professionnelle de ses collaborateurs. Elle répond à l'évolution constante de leurs métiers et leur donne les moyens d'actualiser leurs connaissances. Elle veille à la qualité des équipements déployés. AtmoSud collabore avec les autres acteurs de la qualité de l'air et assure une animation de réseau scientifique et technique sur la région.

AtmoSud prend en considération dans ses travaux les données disponibles et objectives.

AtmoSud confronte ses résultats avec ceux d'autres organismes scientifiques et techniques, et coopère avec des chercheurs français et étrangers.

5. Démarche Qualité Sécurité Environnement (QSE)

Une certification QSE et des accréditations.

Pour mieux satisfaire la population, AtmoSud met en œuvre une démarche Qualité-Sécurité-Environnement (QSE) en constante amélioration et dans le respect des hommes et de l'environnement. AtmoSud dispose plusieurs reconnaissances tierce-partie :

- Accréditations COFRAC ISO 17025 « Essais » et « Étalonnage »
- Certifications AFNOR ISO 9001 « Système de management de la qualité »

Les collaborateurs sont tous concernés pour améliorer la santé et la sécurité au travail (démarche de management de la santé & la sécurité au travail et de la qualité de vie au travail) et sont acteurs de leur environnement (démarche de management environnementale).

6. Transparence dans l'intérêt général

Un gage de fiabilité et de diffusion.

AtmoSud diffuse en permanence à la population et aux organismes l'information constatée et prévisible. Elle relaye les dispositifs d'information ou d'alerte des services de l'État.

AtmoSud s'attache à produire des documents concrets et accessibles à tous. Elle communique publiquement ses travaux en toute transparence. L'ensemble est librement disponible sur le site www.atmosud.org.

7. Tierce confiance

Garantir et protéger notre impartialité.

AtmoSud est attaché à la mise en œuvre d'une politique qualité pour satisfaire ses clients et respecter les normes et la réglementation tout en :

- Veillant à éviter son engagement dans toute activité qui réduirait la confiance en sa compétence et son impartialité,
- Assurant et en s'assurant que son personnel agit, en toute impartialité et ne subit pas de pression ou d'influence,
- Assurant et en s'assurant que son personnel agit, notamment dans le cadre des contrats de travail, dans le respect de la confidentialité.